

<http://www.snetap-fsu.fr/Demande-de-Credits-Hygiene-et.html>



Demande de Crédits Hygiène et Sécurité Ministériels 2012

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -

Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les **RPS** (Risques psychosociaux) sont de plus en plus présents dans nos établissements et ces crédits sont une possibilité supplémentaire de faire avancer les choses (sans l'excuse du manque de moyens !)

Le domaine des RPS et des **TMS** (troubles musculo-squelettiques) sont les deux domaines prioritaires des demandes de crédits.

La note de service est téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://nokia.agriculture.gouv.fr/CIRCETNO/2011/Sem48/SRHN20111183Z.pdf>

Extrait :

« Pour 2012, les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de **CHSCT** et les commissions d'hygiène et de sécurité **CoHS** pourront, comme chaque année, disposer de crédits destinés à participer au financement d'opérations de fond afin d'améliorer la situation des structures dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Un effort particulier portera sur le co-financement de diagnostic de structures et sur l'étude de poste de travail. »

Contactez votre ISST (Inspecteur Santé et Sécurité au travail) pour vous accompagner dans vos projets en Hygiène et Sécurité et particulièrement les risques Psycho-sociaux !

Attention à la date limite de demande de crédits : le 25 janvier 2012